



François Hollande : son bilan pour l'Éducation nationale

François Hollande a-t-il tenu sa promesse de faire de l'éducation une priorité? Revue de ces cinq dernières années de politique éducative.

Création de postesLe candidat socialiste promettait en 2012 de créer 60 000 postes dans l'éducation. Selon les chiffres du ministère, cet objectif est bel et bien atteint. La loi de finances de 2017 prévoit en effet la création de 12 842 postes, qui viennent s'ajouter aux 47 158 postes créés entre 2012 et 2016. Au total, 54 000 postes ont été créés dans l'éducation nationale, 5 000 dans l'enseignement supérieur et 1 000 dans l'enseignement agricole. Malgré cette bonne dynamique, certains syndicats regrettent que ces créations de postes n'aient pas de réel impact sur le terrain : « dans le quotidien de l'école, les collègues ne voient pas de changements », indique Francette Popineau, porte-parole du SNUipp. Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU salue ces créations de postes mais déplore que les effectifs ne soient de nouveau pas « au niveau d'avant 2008 ».

Refondation de l'écoleC'est le premier chantier enclenché par Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale de 2012 à 2014. La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École a pour but de réduire les inégalités entre les élèves, et de favoriser la réussite de tous. Concrètement, cela se traduit par de nombreuses mesures, comme la création des ESPE, une priorité renforcée au primaire, ainsi qu'une utilisation accrue du numérique dans l'éducation.

Réforme des rythmes scolairesC'est l'une des réformes majeures de ce quinquennat. Les écoliers français subissaient des journées de classe trop longues et trop chargées, c'est pourquoi Vincent Peillon a décidé de mettre fin à la semaine de 4 jours. Afin de favoriser le rythme d'apprentissage, la semaine de 4,5 jours a été généralisée dès la rentrée 2014. Francette Popineau, porte-parole du SNUipp-FSU, regrette que la mise en application de cette réforme ait été « dans les mains des municipalités, qui ont fait comme elles ont pu avec les transports scolaires, les personnels et les associations dont elles disposaient autour d'elles, et ce sont donc les mairies qui ont décidé de comment on allait penser le rythme de l'école ». « On a pas eu de directives de chronobiologistes, pour pouvoir améliorer le rythme et réussir, car il faut se rappeler que ces rythmes scolaires avaient vocation à permettre la réussite des élèves, et on est passé à côté de cela » estime-t-elle. « Il faut se rappeler que ces rythmes scolaires avaient vocation à permettre la réussite des élèves, et on est passé à côté de cela » estime-t-elle, « les enseignants observent plutôt une plus grande fatigue des enfants, et une plus grande difficulté à travailler ensemble ».

Réforme du collègeLa réforme du collège, présentée en 2015 par la ministre Najat Vallaud-Belkacem, a été l'un des faits les plus controversés de ce quinquennat. Cherchant à rompre l'ennui supposé des collégiens, cette réforme met notamment en place des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Parmi les inquiétudes des enseignants, le sort réservé aux langues anciennes, qui sont désormais abordées dans des EPI mêlant ces dernières avec de l'histoire. La réforme du collège est entrée en vigueur à la rentrée 2016, malgré une très forte opposition des personnels. Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU, déplore le fait que « c'est une réforme qui, parce qu'elle est mal pensée et qu'elle a été imposée, n'améliore rien en terme d'égalité entre les établissements et entre les élèves. En même temps, elle a désorganisé le travail dans plusieurs établissements ». Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa, se montre plus positif et espère qu'une éventuelle alternance politique « laissera le temps à cette réforme systémique de s'inscrire dans la durée ».

Refonte de l'éducation prioritaireEvoquée lors de la loi de refondation de l'école, la carte de l'éducation prioritaire a été entièrement retravaillée à la rentrée 2015. Cette refonte comprend également une hausse de 25% du budget consacré à l'éducation prioritaire (qui est de 1,54 milliards d'euros). Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires, salue « une politique volontariste, qui correspond à ce que nous attendions ». Il remarque pour la première fois « une continuité dans l'action engagée » des ministres de l'éducation de ce quinquennat, qui ont pris en compte les constats provenant du terrain. Des avancées ont été faites sur la formation et l'accompagnement des enseignants. « L'orientation nous semble positive mais il y a encore des progrès à faire » conclue Marc Douaire.

Numérique dans l'éducationEn mai 2015, François Hollande dévoile le plan numérique pour l'éducation, qui a pour objectif de permettre aux élèves et aux enseignants de pouvoir exploiter toutes les opportunités pédagogiques offertes par la technologie. Ce dispositif se décline en quatre axes : une formation approfondie des



enseignants, la publication de ressources pédagogiques en ligne, un meilleur équipement pour les établissements scolaires et la valorisation d'innovation pédagogique (telles que la classe inversée ou la twictée).A la rentrée 2016, 1 256 écoles et 1 510 collèges ont été équipés en tablettes. Le gouvernement espère qu'à la rentrée 2017, la moitié des collèges français en seront équipés.PPCRAnnoncé en juin 2016, le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) dans la fonction publique sera applicable à 820 000 fonctionnaires de l'enseignement.Ce protocole se traduit par une revalorisation globale de tous les salaires, dès le début de carrière.Les syndicats ont salué unanimement cette annonce, regrettant seulement le fait qu'elle intervienne si tardivement.Lutte contre le harcèlementGlobalement, les syndicats approuvent les efforts faits par le ministère en matière de combat contre le harcèlement scolaire, en particulier avec l'instauration chaque année d'une journée nationale de lutte contre ce phénomène.Pour Christian Chevalier, du SE-Unsa, « ce qui est intéressant ici, c'est la prise de conscience. La question du harcèlement à l'école était au fond un sujet très largement ignoré, par l'institution et les enseignants car le harcèlement ne se voit pas ».Frédérique Rolet, du Snes-FSU, ajoute :« il y a eu un effort de sensibilisation. Il n'y a pas eu de mesures nouvelles mais une idée d'une meilleure sensibilisation ». Francette Popineau, du SNUipp, estime que les enseignants doivent être davantage formés sur ce sujet : « Pour lutter contre cela, il faut être un petit peu formé, et je pense que l'on a manqué d'analyse et d'outils concrets sur le terrain ».Lutte contre le décrochageFrançois Hollande promettait en 2012 de diminuer de moitié le nombre de décrocheurs. Ils étaient 140 000 en 2012, ils sont près de 110 000 aujourd'hui.« On voit que les premiers résultats portent leurs fruits » se réjouit Christian Chevalier, « là encore il y a eu une prise de conscience, puis derrière des orientations et des choix budgétaires, et on voit bien que lorsqu'il y a des continuités dans les politiques éducatives, cela fonctionne ! » s'exclame-t-il.Enseignement de la laïcitéSur le devant de la scène après les attentats de 2015 et de 2016, l'enseignement de la laïcité a été l'un des enjeux de la fin du quinquennat, avec la « Grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République ».Les syndicats regrettent que les enseignants n'aient pas été suffisamment accompagnés sur ce sujet : « les collègues se sont tout de même retrouvés relativement seuls si l'on reprend la séquence post-attentats » relève Frédérique Rolet du Snes-FSU, « il y a eu des documents fournis mais les collègues ont dû répondre aux interrogations des jeunes et on voit qu'il y a toute une série de débats instrumentalisés par les politiques sur ce qu'est la laïcité, qui complique les choses ».Même constat pour Christian Chevalier, du SE-Unsa : « lorsqu'il y a un problème de société, on fait appel à l'école. La laïcité était ignorée, car tout le monde pensait que ce principe allait de soit, et il est revenu sur le devant de la scène, car c'est un des fondamentaux de l'école publique, mais il faut renforcer la formation continue des enseignants à ce sujet, car cette matière ne s'improvise pas ».Francette Popineau du SNUipp-FSU partage cet avis, ajoutant qu'aujourd'hui « il faut réinterroger la notion de laïcité, remettre tout cela sur le devant de la scène pour que l'on puisse contrecarrer les idées reçues ». Selon elle, la laïcité est « une garantie du vivre ensemble, et il faut travailler avec les enfants pour construire cette notion de laïcité, il n'y a que l'école qui peut le faire, mais il faut que les enseignants y soient accompagnés ».